

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1 de l'OdJ. Ouverture de la réunion

La réunion se tiendra à Rome, à la salle de réunion "German" du Siège de la FAO, Via delle Terme di Caracalla. Elle sera ouverte le 1^{er} décembre 2009 à 9h30 par M. Francesco Saverio Civili, Coordonnateur du Programme MED POL.

Point 2 de l'OdJ. Élection du Bureau

La réunion élira un Président, un Vice-Président et un Rapporteur

Point 3 de l'OdJ. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Les participants examineront et modifieront, si nécessaire, l'ordre du jour figurant sous la cote UNEP(DEPI)MED WG.343/1 et sous sa présente forme annotée UNEP(DEPI)MED WG.343/2) en vue de son adoption. Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré pendant la réunion. Un rapport complet de la réunion sera rédigé par le Secrétariat après la réunion et transmis à tous les participants pour modifications éventuelles avant sa finalisation.

Point 4 de l'OdJ. Objet et portée de la réunion

M. Civili exposera aux participants le contexte général et les objectifs de la réunion de consultation. Une telle réunion chargée d'examiner les activités MED POL de surveillance continue se tient tous les deux ans dans le but de présenter, pour mise en débat, les résultats des travaux menés par les institutions nationales, le Secrétariat et les organisations partenaires, d'en relever ainsi les déficiences et les problèmes et d'envisager les mesures propres à y remédier. La réunion présentera et examinera, entre autres, cette année, trois évaluations établies par le Secrétariat sur la base des données MED POL, avec le concours d'experts extérieurs (cf. point 7 de l'OdJ). En outre, la réunion sera invitée à débattre des futures activités de surveillance continue (point 10 de l'OdJ). Les résultats des délibérations serviront également à planifier et mettre en œuvre le programme MED POL au cours du prochain exercice biennal.

Point 5 de l'OdJ. Examen général et analyse de la mise en œuvre des activités de surveillance continue

M. Civili procédera à un bref tour d'horizon de l'état de l'application des activités de surveillance continue en appelant plus particulièrement l'attention sur la stratégie et les enjeux actuels du Programme, la participation des pays et les lacunes spatiales et temporelles des données et des programmes.

Point 6 de l'OdJ. Collecte et notification des données

- 6.1 Base de données issues de la surveillance du milieu marin au titre de MED POL III et IV (M. M. Angelidis et M. D. Poursanidis, MED POL)
- 6.2 Assurance qualité des données dans la détermination des substances dangereuses (Mme E. Vasileva-Veleva, AIEA, Monaco)
- 6.3 Assurance qualité des données dans la détermination des éléments nutritifs (M. Angelidis)
- 6.4 Assurance qualité des données pour la biosurveillance (M. Aldo Viarengo, DISAV, Italie)

Au titre de ce point 6, il sera procédé à une analyse plus détaillée et technique de l'état de la mise en œuvre du programme de surveillance continue. Plus concrètement, un examen critique sera fait de l'application du processus de conception et de finalisation des programmes de surveillance avec les pays, du processus de collecte et de notification des données et de l'exécution du programme d'assurance qualité des données concernant l'analyse chimique, les paramètres de l'eutrophisation et la biosurveillance (cf. doc. UNEP(DEPI) MED WG.343/3, chapitres 2, 3. et 5). Chaque présentation sera suivie d'un débat en vue de recenser les lacunes et les problèmes et de rechercher des solutions.

Point 7 de l'OdJ. Évaluation de l'état et des tendances de la pollution

- 7.1. Évaluation de l'eutrophisation (M. A. Cruzado)
- 7.2. Évaluation de l'état du milieu marin côtier: les substances dangereuses dans les sédiments et les biotes (M. J. Albaiges)
- 7.3. Évaluation des tendances de la pollution dans les biotes marins provenant de "points chauds" (M. R. Precali)

Au titre de ce point 7, trois experts externes présenteront les évaluations qui ont été établies des données MED POL sur la surveillance des tendances de l'eutrophisation, des substances dangereuses et des métaux lourds. Un examen aura lieu par pays (quand des données étaient disponibles) pour exposer les réalisations, les problèmes et les lacunes. Chaque présentation sera suivie d'un débat en vue d'améliorer la mise en œuvre du programme et de permettre des évaluations plus complètes à l'avenir.

Point 8 de l'OdJ. Le système d'information MED POL

M. Marco Montuori (INFO/RAC) fera une présentation de l'infosystème MED POL qui doit devenir pleinement opérationnel au début 2010.

Point 9 de l'OdJ. Questions spécifiques

- 9.1. Études de base MYTIMED, MYTIAD et MYTIOR
- 9.2. Indicateurs de pollution marine
- 9.3. Échange de données avec l'AEE pour les évaluations et rôle de WISE-Marine dans la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin

Au titre de ce point 9, M. Andral (IFREMER) rappellera les résultats des trois initiatives (MYTIMED, MYTIAD et MYTIOR) auxquelles ont participé un certain nombre de pays méditerranéens du Sud avec l'assistance du MED POL; ensuite, M. Angelidis informera les participants de l'état de l'élaboration des indicateurs de pollution marine (voir doc. UNEP(DEPI)MED WG. 343/3, chapitre 6.) et enfin M. N. Holdsworth, au nom de l'AEE, présentera le programme WISE-Marine et les mécanismes d'échange de données dans le cadre de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin.

Point 10 de l'OdJ. Vers une nouvelle stratégie MED POL de surveillance continue

Au titre de ce point 10, le Secrétariat présentera le chapitre 7. du document UNEP(DEPI) MED WG.343/3 dans lequel l'on s'emploie à esquisser une éventuelle stratégie future de surveillance dans la région en tenant compte des résultats et des enjeux actuels, des prescriptions du Protocole "tellurique", du contexte international et des capacités réelles existantes. Un débat suivra.

Point 11 de l'OdJ. Questions diverses

Les participants et le Secrétariat pourront, au titre de ce point, soulever toutes autres questions relatives aux thèmes traités par la réunion.

Point 12 de l'OdJ. Conclusions et recommandations

Le Secrétariat préparera un projet de relevé de conclusions et recommandations découlant des délibérations de la réunion, pour examen et approbation. Ces conclusions et recommandations seront, à un stade ultérieur, insérées dans le rapport de la réunion.

Point 13 de l'OdJ. Clôture de la réunion

La clôture de la réunion sera prononcée par le Président, le 2 décembre 2009 à 18 heures.

PLAN DE TRAVAIL ET EMPLOI DU TEMPS

MARDI 1^{er} DÉCEMBRE

9h30 - 10h	Points 1, 2, 3, 4. de l'OdJ
10h – 10h30	Point 6
10h30 - 11h	Pause café
11h - 13h	Point 6
13h – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 16h30	Point 7
16h30 – 17h30	Pause café
17h30 – 18h30	Point 7 (suite)

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

9h30 – 11h	Points 8, 9
11h – 11h30	Pause café
11h30 – 13 h	Point 10
13h – 15h30	Pause déjeuner et préparation par le Secrétariat du projet de relevé de conclusions et recommandations
15h30 – 16h30	Point 11, Point 12
16h30 – 17h	Pause café
17h - 18h30	Points 12 (suite), 13